



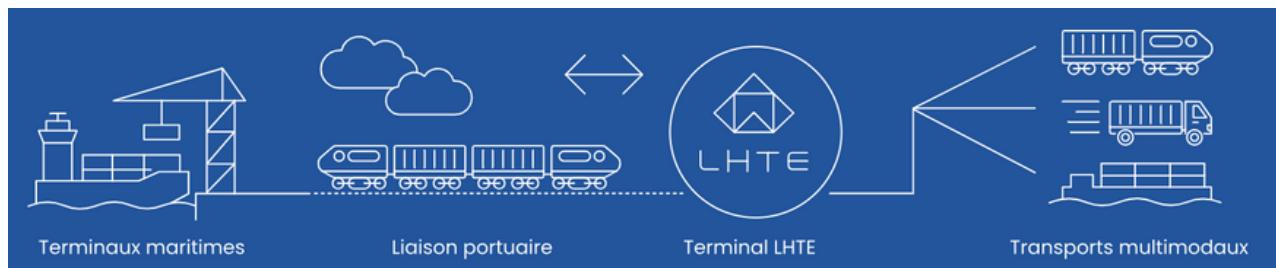
HAROPA PORT / DAVID MARIN

# TERMINAL MULTIMODAL DU HAVRE

COMMANDÉE DE TRANSFERT  
LE GUIDE DES BONNES PRATIQUES

[LHTÉ.FR](http://LHTÉ.FR)

## TRANSFERT PAR NAVETTE



### Pourquoi passer une commande de transfert par navette ?

Le terminal multimodal offre des services à ses clients pour acheminer des conteneurs depuis et vers les terminaux maritimes du Havre.

- Pour cela, une commande de transfert navette est indispensable pour assurer la bonne prise en compte, la gestion et la réalisation de la commande.

### Qui peut la passer ?

Les opérateurs de transport massifié pour le compte de leurs propres clients. LHTE pour le compte de ses clients spécifiques.

### Sur quel système sont passées les commandes ?

L'OGC (outil de gestion des commandes) géré et développé par HAROPA PORT.

### Comment la passer ?

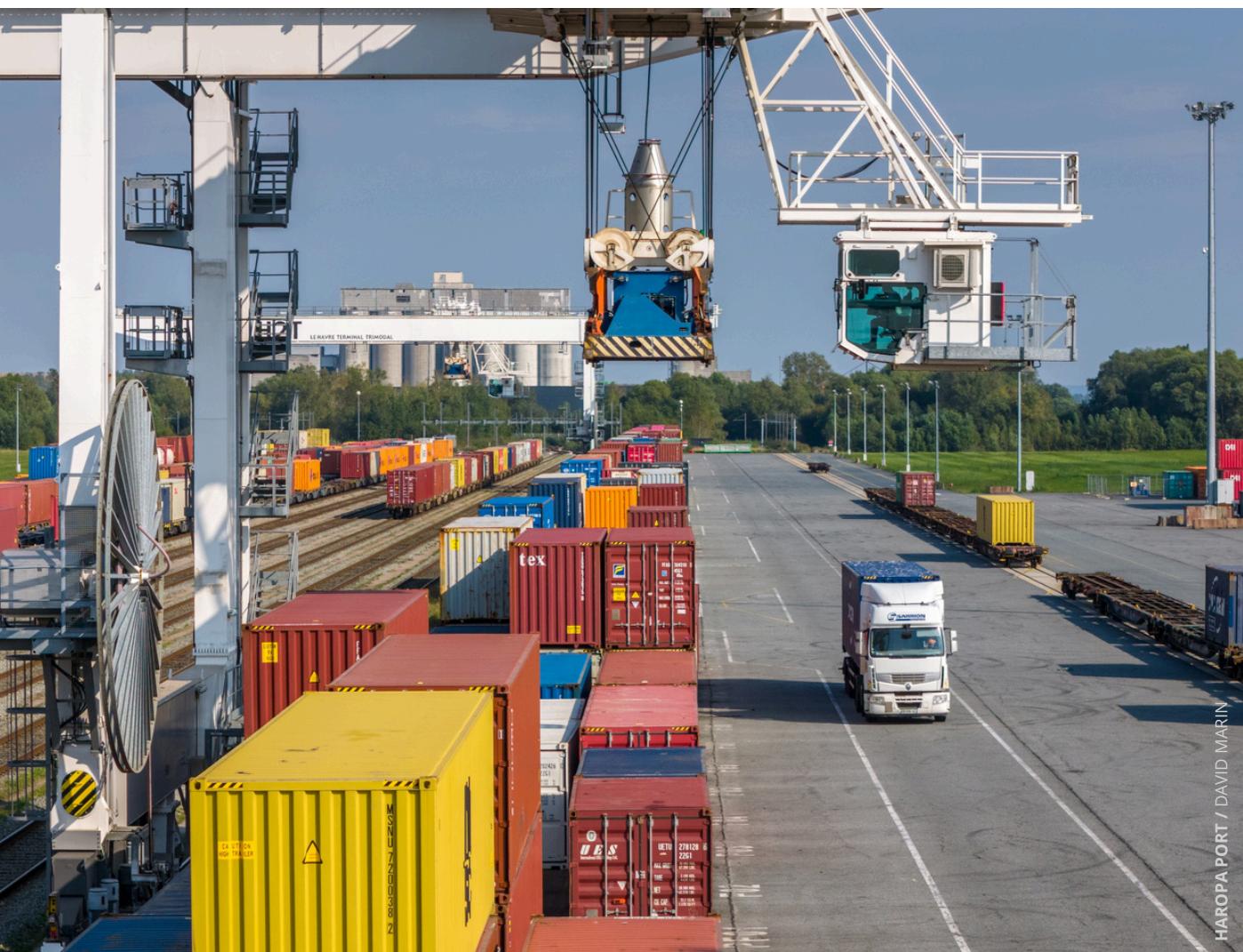
Selon les outils de chaque opérateur : Fichier EDI / Format TXT / Format Excel.

La création, la modification et la suppression sont possibles tant que le traitement de la commande n'est pas engagé et que le déplacement physique n'a pas encore commencé.

### Quand dois-je la passer ?

Le plus tôt possible : il faut tenir compte du délai de transfert navette depuis le terminal vers LHTE et inversement.

- **À l'import :** Date limite 72h avant le départ du mode massifié de LHTE ou avant la date souhaitée de livraison du conteneur sur LHTE.
- **À l'export :** Date limite la veille de l'arrivée du conteneur sur LHTE.



HAROPA PORT / DAVID MARIN

**COMMANDE IMPORT**

## LE CONTENU D'UNE COMMANDE IMPORT

### Que dois-je mettre dans la commande ?

Une commande est constituée des informations nécessaires pour effectuer la mission qui en découlera :

- numéro de conteneur ;
- type ISO ;
- poids ;
- indication de marchandise dangereuse ou non ;
- statut du conteneur (plein ou vide) ;
- référence client pour facturation de LHTE.



### À l'import plein :

- terminal maritime d'arrivée ;
- demande de sortie avant le (du terminal) ;
- mode de sortie de LHTE (rail, fleuve, route) + date.

### À l'import vide :

- **Il s'agit de conteneur vide unitaire**, une commande de transfert par navette est nécessaire via l'outil de gestion de commande (OGC).
- **Il s'agit d'un lot d'approvisionnement** : une référence sans N° de conteneurs
  - a.l'Armateur doit générer une MAD « mise à Disposition » dans le CCS S)One.
  - b.il doit l'envoyer au manutentionnaire (terminal maritime) qui va de son côté intégrer la référence et affecter les N° de conteneurs vides à la référence et transmettra les éléments à LHTE.

☰ Rechercher commandes Accueil

**Commande** Q

Transporteur	Type de commande	Statut de la commande	Date de création
<input type="button" value="Sélectionner"/>	<input type="button" value="Sélectionner"/>	<input type="button" value="Sélectionner"/>	<input type="button" value="De - À"/>
N° commande (interne)	Sens	Archivée	Annulée
<input type="text" value="Numéro de commande"/>	<input type="button" value="Import"/> <input type="button" value="Export"/> <input type="button" value="Tous"/>	<input type="button" value="Archivée"/> <input type="button" value="Non archivée"/> <input type="button" value="Tous"/>	<input type="button" value="Annulée"/> <input type="button" value="Non annulée"/> <input type="button" value="Tous"/>
Type			
<input type="button" value="Transfert"/> <input type="button" value="Service"/> <input type="button" value="Tous"/>			

**Conteneur** Q

N° TC	Date de sortie / livraison	ETA / ETD	Type conteneur
<input type="text" value="Numéro de conteneur"/>	<input type="button" value="De - À"/>	<input type="button" value="De - À"/>	<input type="button" value="20"/> <input type="button" value="40"/> <input type="button" value="Tous"/>
Événements SOGET	Terminal d'arrivée / de départ	DGX	Plein/Vide
<input type="button" value="Sélectionner"/>	<input type="button" value="Sélectionner"/>	<input type="button" value="Présence"/> <input type="button" value="Absence"/> <input type="button" value="Tous"/>	<input type="button" value="Vide"/> <input type="button" value="Plein"/> <input type="button" value="Tous"/>
Booking	Statut du conteneur	Archivé	Annulé
<input type="text" value="Numéro de booking"/>	<input type="button" value="Sélectionner"/>	<input type="button" value="Archivé"/> <input type="button" value="Non archivé"/> <input type="button" value="Tous"/>	<input type="button" value="Annulé"/> <input type="button" value="Non annulé"/> <input type="button" value="Tous"/>

i

## GÉRER VOS COMMANDES EN LIGNE

HAROPA PORT met à disposition des utilisateurs du terminal multimodal un Outil de Gestion des Commandes (OGC) , accessible en ligne via [ogcv2.havre-port.com](http://ogcv2.havre-port.com)

### Comment passer une commande de transfert ?

Après une connexion sécurisée (identifiant + mot de passe), plusieurs options s'offrent à vous pour intégrer vos commandes :

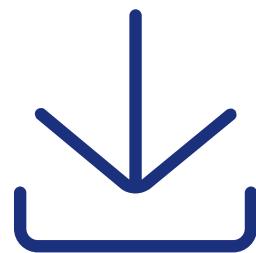
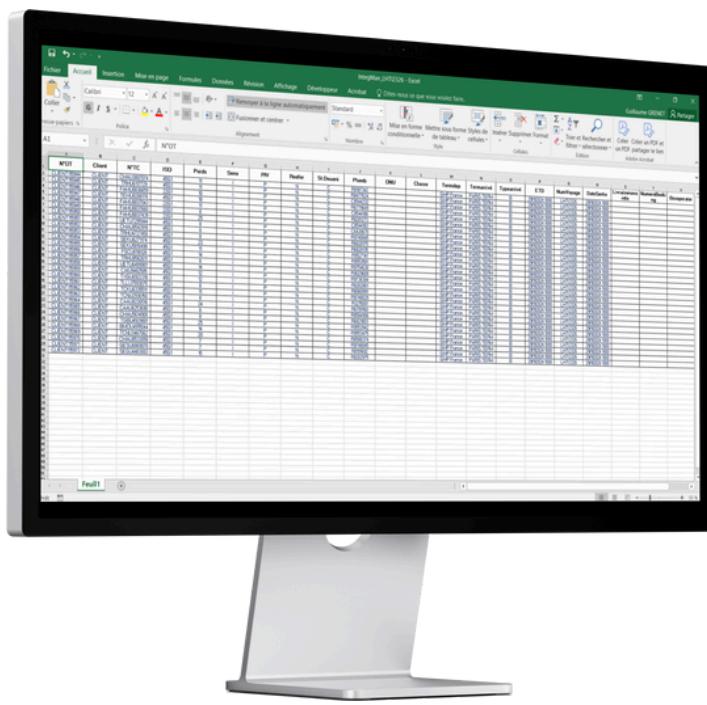
- **Intégration manuelle**

Grâce à l'espace Message Manager, vous pouvez charger un fichier de commande au format .xls, .xlsx, ou .csv, contenant une ligne par conteneur à transférer.

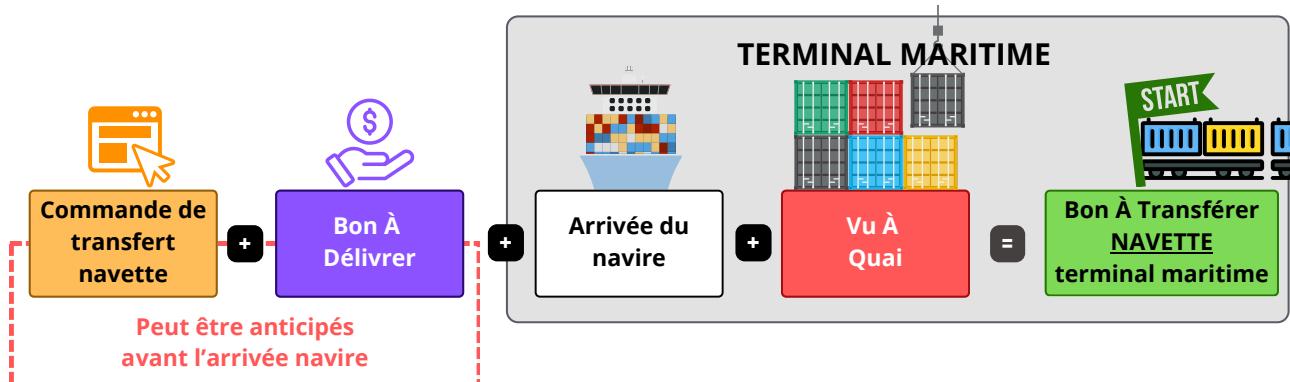
Cet outil est compatible avec la plupart des plateformes et applications de gestion de vos systèmes. Les fichiers peuvent être ouverts et modifiés avec de nombreux éditeurs de texte ou logiciels de traitement de données.

- **Intégration automatique**

Pour un traitement instantané, l'Outil de Gestion des Commandes prend également en charge les EDI (Échanges de Données Informatisés), permettant une transmission directe des informations nécessaires aux transferts des conteneurs.



## LE MODE OPÉRATOIRE IMPORT



### Commande de transfert navette via l'Outil de Gestion de Commande (OGC)

Cette étape peut être anticipée avant l'arrivée du navire.

Les étapes :

- le transporteur massifié transmet la commande à l'OGC ;
- interface entre l'OGC, S)One et le Terminal Operating System (LHTE)

### Bon À Délivrer commercial Paiement des frais à la compagnie maritime

Cette étape peut être anticipée avant l'arrivée du navire.

Les étapes :

- le chargeur ou son représentant réclame le BL ;
- la compagnie maritime facture ses frais de prestations ;
- le chargeur ou son représentant règle la facture ;
- la compagnie maritime délivre son Bon à délivrer (BAD) ;
- interface entre la compagnie maritime et le CCS S)One.

### Vu À Quai Réception du conteneur sur le terminal maritime

Les étapes :

- le manutentionnaire du terminal maritime transmet l'information de réception du conteneur sur son terminal une fois le navire déchargé ;
- interface entre le terminal maritime et le CCS S)One.

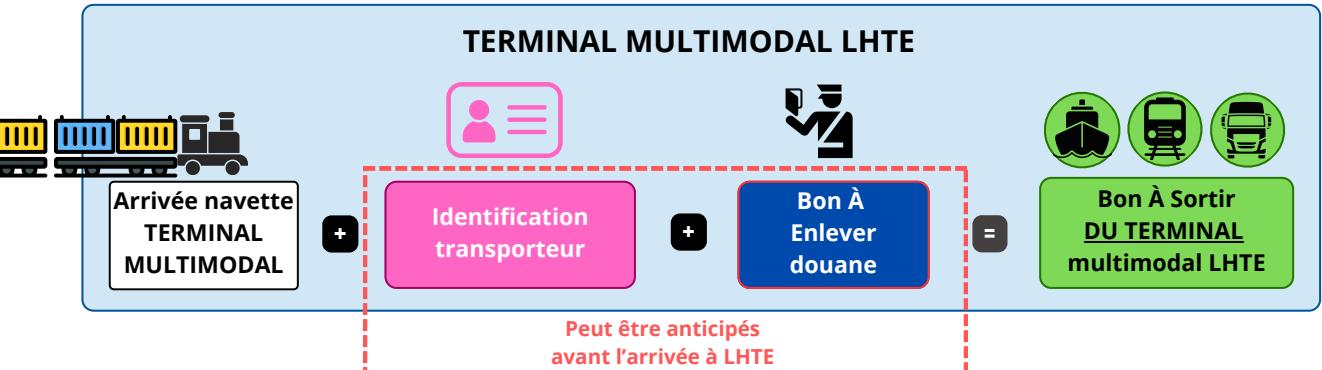
### Bon à transférer PAR NAVETTE



Il s'agit de l'autorisation de sortie d'un conteneur du terminal maritime vers le terminal multimodal via un transfert par navette ferroviaire.

Il est obtenu par la réalisation des étapes précédentes.

**En 2024, le délai moyen d'enlèvement par navette ferroviaire, après autorisation de sortie, est de 1,5 jour** (calcul effectué auprès de 31886 tc).



### Identification du transporteur

**Cette étape peut être anticipée avant l'arrivée à LHTE**

Les étapes :

- le commissionnaire de transport est identifié dans S)One par le nom du transporteur et le moyen de transport désigné pour effectuer le post-acheminement au départ du terminal multimodal. Cette opération se fait dans le CCS S)One.

### Bon À Enlever Douane OK douane

**Cette étape peut être anticipée avant l'arrivée à LHTE, lors du transfert.**

Les étapes :

- le chargeur ou son représentant effectue dans le système douanier DELTA les formalités douanières (destination, mise sous transit transfert IST ...) ;
- la Douane donne son OK BAED ;
- interface système douanier et CCS S)One.

### Bon À Sortir du TERMINAL multimodal LHTE

Le bon à sortir à LHTE est obtenu par le cumul de toutes les étapes précédentes.

#### L'enlèvement par camion :

**Il n'y a pas de RDV routier sur LHTE.** Le traitement moyen est de 20 minutes. .

La sortie par la route est assujettie à la procédure TCT.

Il est préférable de vérifier l'identification du transporteur dans S)ONE.

Dans le cas, d'une modification du terminal maritime en terminal LHTE, il n'y a pas de changement de code TCT si le transporteur est le même.

#### Chargement sur le mode massifié : Train ou Barge

Il se fait sur instruction de l'opérateur de transport massifié selon les horaires définis par ces derniers.

La procédure TCT ne s'applique pas.

## HORAIRES DES NAVETTES FERROVIAIRES COMMANDÉ IMPORT



TDF

Terminal De France

3 NAVETTES PAR JOUR OUVRÉ

Ce terminal dispose d'un stock de wagons vides, ce qui permet un chargement anticipé des wagons durant les heures précédant le départ des navettes.

- Le rapprochement des conteneurs vers le buffer ferroviaire se fait par cavalier, depuis la travée maritime,
- Le chargement des conteneurs sur les wagons est réalisé à l'aide de portiques dédiés.

Le terminal transmet :

- une liste prévisionnelle des chargements pour chaque navette (EDI terminaux vers OGC) ;
- les constats de chargement sur navette (EDI terminaux vers S)One + EDI OGC).

Terminal De France	Navette FL1	Navette FL2	Navette FL3
Bon À Transférer Navette pour chargement*	au plus tard J-2 à 17h	au plus tard J-2 à 17h (50%) J-1 à 17h (50%)	au plus tard J-1 à 17h
Chargement	100% à J-1	50% à J-1 + 50 % à Jour J	100% le jour J
Départ navette à TDF	du lundi au vendredi : <b>8h30</b>	du lundi au vendredi : <b>12h30</b>	du lundi au vendredi : <b>19h00</b>
Arrivée navette à LHTE	du lundi au vendredi : <b>9h15</b>	du lundi au vendredi : <b>13h30</b>	du lundi au vendredi : <b>20h00</b>

\*selon capacité disponible sur navette selon affluence

## 2 NAVETTES PAR JOUR OUVRÉ



Terminal De Normandie - TN	Navette NL1	Navette NL2
Bon À Transférer Navette pour chargement	au plus tard J-1 à 12h	au plus tard J-1 à 17h
Changement	100% à J-1	100% le Jour J
Départ navette à TNMSC	du lundi au vendredi : <b>9h30</b>	du lundi au vendredi : <b>14h45</b>
Arrivée navette à LHTE	du lundi au vendredi : <b>10h15</b>	du lundi au vendredi : <b>16h00</b>

- Le terminal Normandie et le terminal Atlantique effectuent leurs chargements anticipés uniquement pour une navette.
- Les rapprochements sont effectués par cavalier.
- Le chargement des wagons s'effectue du cavalier au wagon (sans stockage sur le buffer).
- Le terminal maritime transmet les informations de chargement (EDI vers CCS S)One + OGC).

## 1 NAVETTE PAR JOUR OUVRÉ



Terminal de l'Atlantique - ATL	Navette AL1
Bon À Transférer Navette pour chargement	au plus tard : J-1 à 11h
Changement	100% le jour J
Départ navette à HGT	du lundi au vendredi : <b>19h45</b>
Arrivée navette à LHTE	du lundi au vendredi : <b>20h15</b>

# INDICATEURS DE PERFORMANCES

## IMPORT 2024



### **SORTIE DU CONTENEURS, AU TERMINAL MARITIME, PAR NAVETTE**

Délai moyen après autorisation de sortie

**Temps moyen LHTE sur 31886 tc import = 1,51 jour**

- **60%** des Tc pleins et vides en moins de 48h

## EXPORT 2024

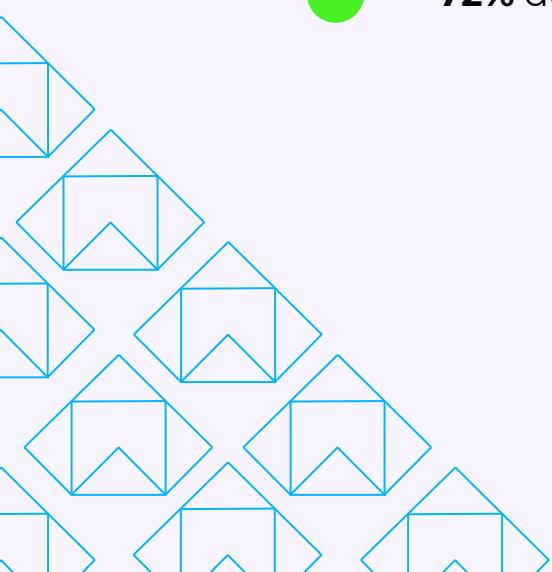


### **DÉLAI MOYEN DE TRANSFERT EXPORT**

Entre déchargement mode massifié à LHTE et arrivée réelle navette au terminal maritime

**Temps moyen LHTE sur 22707 tc export = 1,75 jour**

- **72%** des Tc pleins en moins de 48h





HAROPA PORT / DAVID MARIN

COMMANDÉ EXPORT



## LE CONTENU D'UNE COMMANDE EXPORT

### Que dois-je mettre dans la commande ?

Une commande est constituée des informations nécessaires pour effectuer la mission qui en découlera :

- numéro de conteneur ;
- type ISO ;
- poids ;
- indication de marchandise dangereuse ou non ;
- statut du conteneur (plein ou vide) ;
- référence client pour facturation de LHTE ;
- un attendu terminal maritime (Booking + N° de conteneur) à saisir dans le CCS SOne.

### Comment sont priorisés les chargements sur navette ?

La priorité est déterminée par LHTE en fonction du respect des dates de clôture des navires au terminal maritime, telles qu'indiquées dans la commande, ou selon la date de livraison souhaitée mentionnée sur celle-ci.



☰ Rechercher commandes Accueil

**Commande** Rechercher

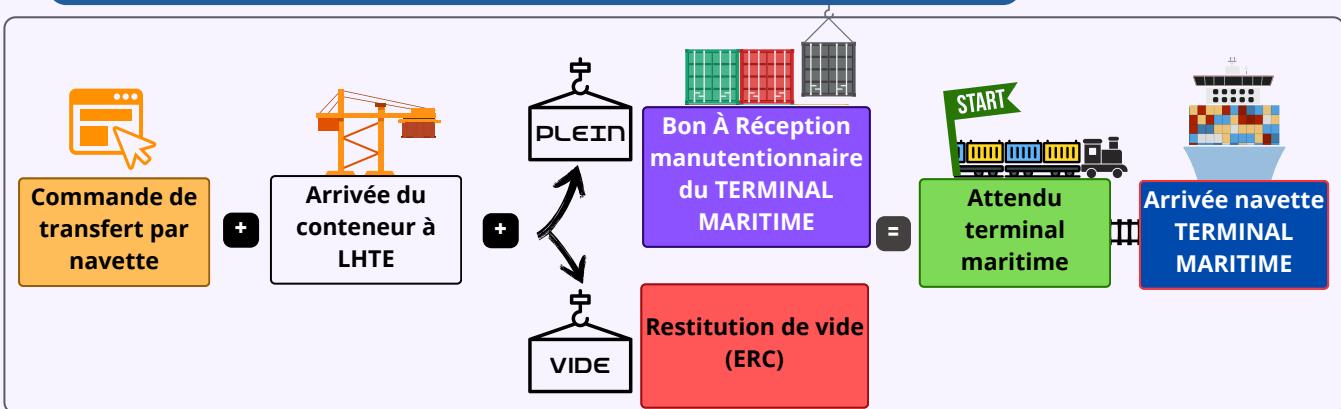
Transporteur	Type de commande	Statut de la commande	Date de création
Sélectionner	Sélectionner	Sélectionner	De - À
N° commande (interne)	Sens	Archivée	Annulée
Numéro de commande	Import Export Tous	Archivée Non archivée Tous	Annulée Non annulée Tous
Type	Transfert Service Tous		

**Conteneur** Rechercher

N° TC	Date de sortie / livraison	ETA / ETD	Type conteneur
Numéro de conteneur	De - À	De - À	20 40 Tous
Événements SOGET	Terminal d'arrivée / de départ	DGX	Plein/Vide
Sélectionner	Sélectionner	Présence Absence Tous	Vide Plein Tous
Booking	Statut du conteneur	Archivé	Annulé
Numéro de booking	Sélectionner	Non archivé Tous	Annulé Non annulé Tous

Rechercher Exporter

## LE MODE OPÉRATOIRE EXPORT



### Commande de transfert navette via l'Outil de Gestion de Commande (OGC)

Cette étape peut être anticipée avant l'arrivée à LHTÉ

Les étapes :

- le transporteur massifié transmet la commande à l'OGC ;
- interface entre l'OGC et le CCS S)One.



### Bon À Réception manutentionnaire du TERMINAL MARITIME

Il s'agit d'un attendu au terminal maritime obtenu après les étapes suivantes :

- le booking est complet (données du navire, ...);
- **le numéro de conteneur associé au booking** annoncé au terminal maritime ;
- autorisé à entrer par le manutentionnaire
- le VGM (déclaration du poids VGM par le chargeur ou par son représentant)



### Restitution de vide (ERC)

Il s'agit d'un attendu au terminal maritime obtenu après les étapes suivantes :

- le conteneur est annoncé au terminal maritime ;
- instruction de retour du vide (émis par la compagnie maritime propriétaire du conteneur) ;
- confirmation de retour du vide (émis par le transporteur qui retourne le conteneur vide) ;
- attention la date de validité de l'ERC est limité dans le temps.



### Attendu terminal maritime

Il s'agit de l'autorisation de sortie d'un conteneur de LHTÉ vers le terminal maritime par un transfert via navette ferroviaire. Il est obtenu par la réalisation des étapes précédentes.

### Arrivée navette terminal maritime

**HORS PÉRIMÈTRE LHTÉ** : Déchargement par le terminal maritime et étape de dédouanement pour être autorisé à charger sur navire.

**En 2024, le délai moyen entre réception LHTÉ et livraison au terminal maritime avec respect des clôtures est de 1,75 jour** (calcul effectué auprès de 22707 tc).

## HORAIRES DES NAVETTES FERROVIAIRES COMMANDE EXPORT

Le terminal multimodal, exploité par LHTE, dispose d'un stock de wagons vides, ce qui permet un chargement anticipé des wagons durant les heures précédant le départ des navettes.

### 3 NAVETTES PAR JOUR OUVRÉ

Terminal De France	Navette LF1	Navette LF2	Navette LF3
Arrêt du chargement	4h00	9h00	15h30
Départ navette à LHTE	du lundi au vendredi : <b>6h45</b>	du lundi au vendredi : <b>10h30</b>	du lundi au vendredi : <b>17h00</b>
Arrivée navette à TDF	du lundi au vendredi : <b>8h15</b>	du lundi au vendredi : <b>12h15</b>	du lundi au vendredi : <b>18h30</b>

### 2 NAVETTES PAR JOUR OUVRÉ

Terminal De Normandie - TN	Navette LN1	Navette LN2
Arrêt du chargement	• 4h00 (l, m, m, j, v)	• 11h00 (l, m, m, j, v)
Départ navette à LHTE	• <b>7h15</b> (l, m, m, j, v)	• <b>11h45</b> (l, m, m, j, v)
Arrivée navette à TNMSC	• <b>9h00</b> (l, m, m, j, v)	• <b>14h00</b> (l, m, m, j, v)

### 1 NAVETTE PAR JOUR OUVRÉ

Terminal de l'Atlantique - ATL	Navette LA1
Arrêt du chargement	Jour J à 12h00
Départ navette à LHTE	du lundi au vendredi : <b>14h30</b>
Arrivée navette à CNMP	du lundi au vendredi : <b>15h30</b>

## FAQ - FOIRE AUX QUESTIONS

### Quelle est la dead line pour annuler une commande ?

Cette annulation doit se faire avant le rapprochement des conteneurs par le manutentionnaire maritime (voir mode opératoire import précédemment)

*NB : en cas d'annulation après rapprochement du conteneur près du buffer ferroviaire, il est nécessaire d'appeler LHTE et le terminal maritime pour obtenir l'accord d'annulation.*

### Comment annuler une commande ?

L'annulation se fait dans l'OGC par le transporteur massifié à l'initiative de la commande, elle est transmise à LHTE par EDI.

*NB : À l'import, l'annulation de commande n'est plus possible une fois le rapprochement en cours par le terminal maritime.*

### Puis-je changer de mode massifié en sortie de LHTE ?

Oui, cela doit se faire **avant** le transfert par navette et par le biais des commandes EDI (en mode suppression et re-création de la nouvelle commande).

*NB : dans le cas où le transfert navette a déjà été effectué, il est impératif de contacter LHTE pour les informer.*

### Puis-je changer de mode de transfert (par route à la place de navette) ?

Oui, cela doit se faire avant l'obtention du Bon À Transférer navette par le biais des commandes EDI en modification.

#### Si le Bon À Transférer navette a déjà été obtenu :

- il faut impérativement faire annuler ce Bon À Transférer navette via S)ONE et effectuer la procédure d'obtention du Bon À Sortir terminal maritime ainsi qu'effectuer les étapes administratives nécessaires.

### Comment calculer mon jour-J pour les navettes

Les délais annoncés sont exprimés en jours ouvrés, hors week-end, jour férié et jour de grève 24h. Pour un jour J fixé au lundi, le J-2 sera le jeudi de la semaine précédente.

Ce même principe s'applique aux jours fériés et aux grèves : lorsqu'un jour ouvré perd ce statut, il n'est pas pris en compte dans le calcul.

### Puis-je faire ma déclaration en douane sur LHTE ?

**À l'import :** Oui, quel que soit le type d'opération de douane, la localisation mentionnée sur le justificatif (déclaration) doit **correspondre au terminal maritime de déchargement navire.**

**À l'export :** il est possible d'anticiper les formalités douanières d'exportation en anticipé, le "Ok douanier" sera communiqué qu'à la réception du conteneur sur le terminal maritime d'exportation.

